

Téléphone 112.41
Code Français A Z

ASSOCIATION DES

Téléphone 112.41
Code Français A Z

Abonnés au Téléphone

AMÉLIORATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRIQUES ET POSTALES

SIÈGE SOCIAL

47, Rue des Mathurins, PARIS (VIII^e Arrond^e)

Pour la Publicité, s'adresser à l'ASSOCIATION, 47, rue des Mathurins. — Téléph. 112.41.

" LES TÉLÉPHONES "

" ASSOCIATION DES ABONNÉS "

« L'excès du mal, parfois, engendre le remède ; et la crise téléphonique a, durant l'été dernier, amené la constitution d'un organisme nouveau et précieux : l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE. La tentative mérite d'être signalée et suivie, parce que, d'abord, elle est d'un intérêt immédiat et peut faciliter beaucoup la tâche du Parlement et de l'Administration ; ensuite parce qu'elle a de l'avenir et nous présente un exemplaire typique d'une forme de groupement qui se développera de plus en plus dans les sociétés futures : les groupements de consommateurs. »

« Le Parlement et l'Administration doivent donc s'habituer à tenir compte de ces Associations qui unissent les gens spécialement intéressés au bon fonctionnement de telle ou telle industrie d'Etat. Les représentants de l'Etat ne doivent traiter ni en intrus, ni en adversaires ces citoyens qui ont le droit d'exiger d'être bien servis et dont le concours peut apporter une aide efficace et indispensable à la réussite de l'exploitation. Pour faciliter cette collaboration, un groupement des Abonnés, l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE, est nécessaire. Il ne faut pas le décourager, mais l'encourager, au contraire, en lui prouvant qu'on tient compte de ses doléances, accueillir ses délégués, les initier au fonctionnement de tous les rouages, solliciter leur contrôle..... »

(Extrait du Rapport présenté au Parlement, au nom de la Commission du Budget, par M. MARCEL SEMBAT, Député de la Seine, Rapporteur du Budget des Postes, Télégraphes et Téléphones.)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le Marquis M. de Montebello, 12, rue de Prony, Tél. 513-31.

Vice-président : M. E. Archdeacon, 77, r. de Prony. Tél. 511-22.

Trésorier : M. P. Créténier, Négociant-Commissionnaire, 21 bis, rue de Paradis. Tél. 258-87.

Secrétaire : M. F. Thévin, Editeur, 38 bis, Avenue de la Grande-Armée. Tél. 546-78.

Membres : MM. A. Giraudeau, 169, boulevard Malesherbes. Tél. 507-46.

Robert Gangnat, agent général de la Société des auteurs dramatiques, 8, r. Hippolyte-Lebas.

Membres : MM. Lauzanne, Architecte, 26, rue de Turin. Tél. 211-38.

Edouard Leblond, entrepreneur, 61, rue de Maubeuge.

P. Munier, 38, rue Perrounet, Neuilly-sur-Seine. Tél. 535.

le Dr Léon Petit, Secrétaire général de l'Œuvre des Enfants Tuberculeux, 20, rue de Penthièvre. Tél. 518-17.

Max Richard, Président de la Chambre syndicale de l'Automobile, 24, avenue des Champs-Élysées. Tél. 516-78.

COMMISSION JUDICIAIRE

Président : M. Henri Talamon, Avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation, 3, rue du Cirque. Tél. 528-41.

Secrétaire : M. Fernand Lecomte, Avocat à la Cour, 24, rue Montaigne, Tél. 512-11.

Membres : MM. Caron, Agréé, 1, place Boieldieu. Tél. 143-96.
Deschamps, Avoué au Tribunal de 1^{re} instance, 17, rue de l'Université. Tél. 728-74.

Rodanet, Avocat à la Cour, 19, rue d'Aumale, Tél. 248-16.

Membres : MM. Rougeot, Avoué à la Cour d'appel, 12, rue du Mont-Thabor. Tél. 292-50.

L. Schmoll, Avocat à la Cour, 14, rue Lord Byron, Tél. 584-46.

Thesmar, Avocat à la Cour, 10, rue de l'Université. Tél. 522-43.

Tollu, Notaire, 70, rue Saint-Lazare. Tél. 254-32.

Touchard, Avocat à la Cour, 140, faubourg Saint-Henré. Tél. 571-12.

INGÉNIEUR-CONSEIL

M. Herbert-Laws Webb, 35, Old Queen Street, Londres.

L. ROUSSELON

18, Boulevard Montmartre

et

99, Rue Richelieu

PARIS

TÉLÉPHONE : 293.29

**GRANDS VINS DE CHAMPAGNE****et Mousseux Français**

MÉDAILLE D'OR, Paris 1889, DIPLOME D'HONNEUR, Bruxelles 1894

Maison fondée en 1853

Publicité dans le Bulletin mensuel

AVIS A NOS ADHÉRENTS

M. Eugène Faller continuant, malgré la mise en demeure que nous lui avons adressée en son temps, de faire usage d'enveloppes portant en manchette la mention « *Concessionnaire de la publicité du Bulletin de l'Association des Abonnés au Téléphone* », nous croyons devoir rappeler à ce sujet à nos adhérents que, depuis le *mois de Mai 1906*, toute la publicité dans le Bulletin se fait directement par nos soins : n'ayant plus en conséquence aucun rapport avec l'Agence de Publicité Faller, 10, rue Bailleul.

Recouvrements à forfait de toutes créances

Tous les Frais de poursuites à notre charge (Rien à payer en cas d'insuccès).

REPRÉSENTATION DEVANT TOUS TRIBUNAUX, Civil ou de Commerce

Concordats, Liquidations Judiciaires et Amiables, Faillites, Rédaction d'actes.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Renseignements gratuits. — Pas d'avance à faire.

PRÊTS DE TOUTE NATURE. — ASSOCIATIONS, COMMANDITES

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CONTENTIEUX

14, Place Clichy, PARIS

TÉLÉPHONE : 504-37

NOTRE FEUILLE DE RÉCLAMATIONS

En ayant fait un nouveau tirage, nous nous tenons à la disposition de ceux de nos adhérents qui en désireraient quelques exemplaires.

SOMMAIRE

Pages.

L'Association des Abonnés au téléphone chez M. Simyan.	3
Un bilan	4
Réorganisation du service de nuit	5
La spécialisation du personnel	6
La transformation des postes d'abonnés	6
Le futur central des archives	7
Inscription des abonnés supplémentaires dans l'Annuaire officiel	8
Le cabinet noir	8
Echos de partout	9
Mauvaises communications	10
La méthode des lignes de conversation	11
Le téléphone automatique	11
Variétés: Les méfaits du téléphone.	11
A travers la presse.	13
Tribune des abonnés	13
Remises à nos adhérents	15

L'Association

DES

Abonnés au Téléphone

chez M. Simyan

M. de Montebello insiste sur l'urgence des réformes.

Ce que l'administration a fait, ce qu'elle a promis.

Réponse de M. Simyan.

Les réformes en cours.

L'Association représentée à la Commission du règlement.

Comme nous l'avions annoncé dans notre précédent *Bulletin*, M. de Montebello avait demandé une audience à M. Simyan pour insister auprès du Sous-Secrétaire d'Etat — au nom de l'Association des Abonnés au Téléphone — sur l'urgence des réformes, et se renseigner officiellement sur l'état des travaux en cours.

L'entrevue a eu lieu le 29 octobre. M. de Montebello, président de l'A. A. T., était accompagné de MM. Archdeacon, vice-président, Thévin, secrétaire, Munier et Giraudau, membres du Conseil d'administration.

M. Simyan était assisté de MM. Dennery, di-

recteur du cabinet, et Trouhet, sous-directeur des services téléphoniques de Paris.

M. de Montebello a d'abord pris acte des réformes effectuées depuis un an par M. Simyan, réformes dont nous dressons d'autre part le bilan. C'est, dit-il, une première satisfaction accordée aux abonnés, qui ont pu juger d'après ces actes que l'Administration est animée de meilleures intentions à leur égard.

Le président de l'Association rappelle ensuite les promesses qui ont été faites par le Sous-Secrétaire d'Etat au sujet de réformes plus importantes qui sont en cours d'exécution ou n'ont pas encore été abordées.

Pour la première catégorie, il demande où en est l'installation de la Batterie Centrale, et insiste sur l'urgence du projet de loi portant extension du réseau de Paris et amélioration du service interurbain.

M. de Montebello regrette d'autre part que les 300 lignes auxiliaires, formellement promises pour octobre, ne puissent encore fonctionner, et que l'Administration n'ait pas encore procédé à la double réforme du règlement et du tarif qui avait été annoncée.

Il réclame un meilleur recrutement et une plus grande spécialisation du personnel.

En terminant, il se félicite des bons rapports qui existent entre l'Association et l'Administration, et qui doivent hâter l'accomplissement des réformes, plus urgentes que jamais: car, depuis la rentrée, les réclamations redoublent, et l'hiver s'annonce comme difficile.

*

* *

M. Simyan se déclare très heureux de la démarche du Conseil de l'Association. Il est toujours prêt à améliorer les bons rapports qui existent entre l'Association et l'Administration, et estime que cette collaboration ne peut manquer de produire de bons résultats.

Il reconnaît que l'hiver sera difficile à passer, parce que l'installation de la Batterie Centrale s'effectue dans des conditions particulièrement délicates. La Batterie Centrale sera prête et fonctionnera pour tout le réseau de Paris dès le printemps prochain.

Quant au projet de loi, le Sous-Secrétaire d'Etat confirme les renseignements que nous avons donnés à ce sujet sur son approbation

par le ministre des finances, et sur son dépôt imminent.

Les 300 lignes auxiliaires n'ont pu être mises en service par suite d'impossibilités matérielles imprévues : les travaux de construction et divers retards dus à des causes de force majeure (comme la grève des charpentiers) ont empêché que les groupes nécessaires fussent prêts à temps.

M. Simyan se déclare partisan de la spécialisation du personnel réclamée par l'Association (1).

La réforme du tarif est liée à l'extension du réseau et suivra immédiatement le vote du projet de loi.

Enfin, la réforme du règlement sera effectuée au printemps prochain, lorsque la grosse question de la Batterie Centrale sera liquidée. En attendant, le Sous-Secrétaire d'Etat rappelle qu'il a déjà, sur ce point, donné satisfaction aux abonnés en ne faisant plus appliquer les articles draconiens dont l'Association avait dénoncé l'injustice.

Une commission va préparer dès maintenant la réforme du règlement. *M. Simyan annonce que M. de Montebello et plusieurs membres du Conseil de l'Association en feront partie pour représenter les abonnés.*

C'est là une victoire très importante pour l'Association des Abonnés au Téléphone, dont le rôle et l'utilité sont désormais officiellement consacrés.

Comme on le voit, la réforme est en bonne voie. Cette fois nous touchons au but. Encore quelques mois de patience.

*
* *

A la suite de cette entrevue, le Sous-Secrétariat des Postes a communiqué aux journaux la note suivante :

M. Simyan, Sous-Secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes, a reçu le bureau de l'Association des Abonnés au Téléphone, qui lui avait demandé une audience pour l'entretenir des améliorations en cours de réalisation dans le service téléphonique.

Après avoir rappelé qu'un projet de loi portant ouverture d'un crédit de plus de 30 millions pour la construction de six nouveaux postes centraux téléphoniques à Paris, l'extension des réseaux de province et l'établissement de lignes interurbaines, avait reçu l'agrément du ministre des travaux pu-

(1) Nous traitons la question en détail dans l'article suivant.

blics et était actuellement soumis à l'examen du ministre des finances, M. Simyan a fait connaître à l'Association que les travaux de transformation du réseau de Paris en vue de l'application de la batterie centrale étaient activement poussés, et qu'au commencement de l'année prochaine, un certain nombre de nouveaux abonnés de la circonscription de Gutenberg pourront être desservis suivant la nouvelle méthode.

La construction du bureau de la rue des Sablons est terminée ; il ne reste qu'à achever les installations techniques. Si aucun retard ne se produit, ce nouveau bureau pourra vraisemblablement être inauguré au printemps prochain.

La mise en service du bureau de la rue des Sablons et celle du nouveau multiple dont l'installation se poursuit au quatrième étage de Gutenberg permettront de dégager les autres bureaux de Paris, dont la plupart sont surchargés.

D'autre part, on poursuit activement l'établissement du bureau de la rue des Archives.

En ce qui concerne le service interurbain, M. Simyan a fait part au président de l'Association, M. de Montebello, du résultat des essais qui se font en vue d'augmenter le rendement des lignes interurbaines.

On sait que jusqu'ici il n'est pas possible d'établir plus de dix à douze communications de trois minutes par heure et par circuit ; entre chaque conversation, la ligne doit en effet être immobilisée par les opératrices pour l'échange des communications de service. M. Simyan a fait rechercher s'il ne serait pas possible, en employant un des systèmes connus de transmission télégraphique et téléphonique simultanée, de transmettre ces communications de service, par télégraphe, pendant la durée même des conversations téléphoniques, c'est-à-dire d'assurer simultanément et sur le même circuit une communication téléphonique et une communication télégraphique. Les résultats obtenus jusqu'ici dans cette voie ont été très satisfaisants et l'essai sera généralisé progressivement sur tous les circuits à grand trafic.

D'autre part, afin de se rendre compte de l'état quotidien des lignes téléphoniques, M. Simyan a décidé que désormais les téléphonistes sonneront chaque jour, entre midi et deux heures, leurs abonnés qui n'auraient pas fait usage de leur appareil dans la matinée.

UN BILAN

Le résumé des réformes accomplies depuis un an.

Il y a un an que M. Bérard a débarrassé les postes, les télégraphes et les téléphones de son encombrante nullité. Son successeur nous demanda de lui accorder quelque crédit, se déclarant prêt à accomplir les réformes téléphoniques, dont l'urgence se faisait tellement sentir.

En toute impartialité, nous devons reconnaître que l'administration a travaillé depuis un an, qu'un certain nombre de petites réformes ont été accomplies, et que d'autres, plus importantes, sont en bonne voie.

Nous avons signalé au jour le jour les améliorations effectuées : nous allons les résumer brièvement.

PERSONNEL. — On a créé des *écoles de téléphonistes*, réclamées depuis longtemps par l'Association, à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Roubaix, Rouen (décembre-janvier).

On cherche à améliorer le recrutement, en tenant compte des qualités physiques des opératrices (vue, ouïe, voix...) ; on recommande la courtoisie envers l'abonné ; on rappelle le personnel au respect de la discipline ; on diminue la paperasserie pour les surveillantes et les commis principaux, afin d'augmenter leur rôle actif.

En juin on sépare le télégraphe du téléphone, désormais autonome, en créant une direction spéciale, pour rendre plus effective et complète la spécialisation du personnel et des chefs.

Tout récemment, on a créé les surveillantes principales pour surveiller les surveillantes ordinaires.

MATÉRIEL. — En janvier, achat du terrain de la rue des Archives, pour installer un nouveau central.

En janvier aussi, création des *contrôleurs des téléphones* pour assurer la surveillance et l'entretien du matériel, que nous réclamions depuis longtemps.

Diverses réformes ont été apportées récemment à l'interurbain : création de trente nouvelles tables, annonce télégraphique des communications.

Enfin les travaux pour l'installation de la Batterie centrale ont eu déjà au moins deux résultats effectifs : le meilleur fonctionnement des sonneries d'appel chez les abonnés, et la diminution des détraquements des multiples en série par l'application des courants alternatifs.

MESURES ADMINISTRATIVES DIVERSES. — Faculté de verser à son bureau de poste le premier trimestre de son abonnement.

Circulaires pour que toutes les réclamations fassent désormais l'objet d'une enquête sérieuse.

Améliorations pour l'annuaire 1908 (format agrandi, liste alphabétique sur deux colonnes, liste *officielle* par rues, volumes reliés) (1).

Admission dans les commissions administratives de délégués de l'Association des abonnés au téléphone.

(1) Rappelons en revanche que nous avons protesté auprès de l'Administration contre la double taxe (portée de 5 à 10 fr.), imposée aux abonnés supplémentaires pour la simple inscription de leur nom.

Enfin la réorganisation du service de nuit dont nous parlons d'autre part.

Si ces résultats ne paraissent pas encore considérables, il ne faut pas oublier que, du temps de M. Bérard, le bilan était nul, et que le lourd héritage (!) qu'il a légué à son successeur pèse encore sur M. Simyan. Tout était à faire, et il faut un certain temps pour accomplir les grosses réformes.

Rappelons encore que la Batterie Centrale fonctionnera au printemps, à peu près en même temps que la mise en service de deux nouveaux bureaux : Gutenberg 4^e (remplaçant le 1^{er} étage) et les Sablons, qui déchargeront Wagram.

Enfin le projet de loi portant réforme de l'interurbain et extension du réseau de Paris, sera discuté incessamment.

Nos efforts, on le voit, ont déjà porté leurs fruits.

Réorganisation du Service de nuit

L'Administration nous annonce une bonne nouvelle : la réorganisation du service téléphonique de nuit, qui suscite depuis si longtemps de légitimes réclamations, et contre l'organisation duquel nous avons toujours protesté.

Jusqu'ici le service de nuit était effectué par des auxiliaires de tous les services qui, ayant travaillé le jour, voyaient dans le travail de nuit un moyen d'augmenter leurs appointements. Ces suppléants, mal préparés pour ce service, et déjà fatigués de leur travail diurne, ne pouvaient faire de bonne besogne ; ils s'endormaient le plus souvent au lieu de donner les communications.

Désormais l'Administration va recruter un personnel spécial pour le travail téléphonique de nuit : ce personnel sera bien éduqué, suffisamment rétribué et n'aura pas d'autre occupation. Pouvant se reposer le jour, les opérateurs seront donc la nuit tout à leur travail.

Espérons que cette réforme ne tardera pas à être accomplie.



La transformation des postes d'abonnés.

Une circulaire.

Ainsi que nous l'avions annoncé, l'Administration, parallèlement aux travaux poursuivis dans les bureaux centraux, vient de commencer la transformation des postes d'abonnés, qui doit durer quatre ou cinq mois. On a commencé par les abonnés de l'ouest (Passy et Wagram).

Quelques jours avant la date fixée pour la transformation de son poste, chaque abonné est prévenu par la circulaire suivante :

Sous-Secrétariat d'Etat
des Postes et des Télégraphes

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
des
SERVICES TÉLÉPHONIQUES
de Paris
(Rue Lus-Cases, 20)

Paris, le 190

N°.....

M

OBJET :

J'ai l'honneur de vous informer que, comme conséquence de la transformation actuellement en cours de l'outillage des bureaux centraux téléphoniques de Paris en vue de l'application prochaine du système dit à Batterie Centrale, il est nécessaire de procéder à une modification d'installation de tous les postes d'abonnés du réseau. Les travaux correspondants vont être entrepris à bref délai.

Je vous serais obligé de vouloir bien donner toutes les facilités aux ouvriers qui se présenteront chez vous incessamment pour opérer les modifications, d'ailleurs peu importantes, que doit subir votre poste.

Ces ouvriers seront munis de cartes d'identité délivrées par l'Administration.

Recevez, M..., l'assurance de ma considération distinguée.

L'ingénieur en chef, directeur des Services téléphoniques de Paris,

BOUCHARD.

LA SPÉCIALISATION DU PERSONNEL

Un examen d'admission spécial pour les téléphonistes.

Le téléphone de Paris aux Parisiennes.
Pour le service et pour la morale.
L'élimination des non-valeurs.

Comme nous le disons d'autre part, M. Simyan, au cours de son entrevue avec les membres du Conseil de l'A. A. T., s'est déclaré nettement partisan d'une plus grande spécialisation du personnel téléphonique.

Cette spécialisation doit porter d'abord sur les conditions d'admission des dames employées. A l'heure actuelle, il n'y a qu'un seul examen pour les dames et jeunes filles qui sollicitent un emploi dans les P. T. T. : ce n'est qu'après l'admission que se fait la répartition, les unes allant aux postes, d'autres aux télégraphes, celles-là aux téléphones.

Il est facile de comprendre l'illogisme d'un tel recrutement. On ne doit pas exiger les mêmes connaissances d'une future employée de la poste et d'une future téléphoniste. En scindant l'examen, en instituant un concours pour les candidates aux postes et télégraphes, un autre pour les aspirantes aux téléphones, on préparera déjà une première sélection : les programmes étant plus spécialisés, les candidates se spécialiseront elles-mêmes dans leur préparation. On contribuera en même temps à favoriser l'éveil des vocations.

Prenons, à l'heure actuelle, quinze aspirantes, sur lesquelles, supposons-le, cinq sont reçues. Sur les dix éliminées, quatre ou cinq auraient peut-être pu faire d'excellentes téléphonistes, tandis que les admises, dont quelques-unes iront aux téléphones, peuvent être très fortes en français, en géographie et en mathématiques, et devenir néanmoins des opératrices médiocres.

Naturellement, l'examen d'admission des futures téléphonistes devrait être débarrassé de toutes les connaissances inutiles qui surchargent les programmes actuels.

Mais il faut aller plus loin. Il est de toute première importance que le recrutement soit régional, et même, le plus possible, local. Nous l'avons dit, et nous le répétons. Et avant tout, nous réclamons : *le téléphone de Paris aux Parisiennes !*

Aux raisons que nous avons données, nous pouvons joindre de nouveaux arguments. Il y a d'abord une question de moralité. N'est-il pas triste de voir de pauvres jeunes filles arriver, seules et isolées, au milieu de la capitale, où la vie est chère, ayant souvent du mal à équilibrer leur budget avec leurs maigres appointements, et en

proie à toutes les tentations ? Ne vaudrait-il pas mieux prendre sur place des jeunes filles qui vivent dans leur famille ?

Le recrutement régional améliorerait également le service. La majorité des provinciales qui viennent à Paris sont bientôt découragées et prises d'ennui, et cherchent à rentrer dans leur pays, aux postes ou aux télégraphes. A peine a-t-on fait leur éducation téléphonique qu'elles s'en vont, et qu'il faut recommencer avec d'autres. L'école des téléphonistes de Paris, nous disait un haut fonctionnaire, est un véritable tonneau des Danaïdes : aussitôt une équipe instruite, il faut vite en éduquer une autre, pour combler les vides des départs.

Après l'admission, il importe en outre de procéder à une sélection rigoureuse, en éliminant — pour les verser dans les postes et télégraphes — toutes les opératrices reconnues comme peu aptes au maniement du téléphone, et qui peuvent rendre de grands services dans les télégraphes ou les postes. On nous a donné l'assurance qu'on allait procéder progressivement à cette sélection, avec tous les égards et les ménagements dus aux intérêts du personnel.

Enfin, nous protestons une fois de plus avec énergie contre l'abus des recommandations. Nous croyons savoir qu'en haut lieu on partage cette opinion et qu'on est disposé à réagir contre le favoritisme. Espérons que ces bonnes intentions ne resteront pas purement platoniques.

LE

FUTUR CENTRAL DES ARCHIVES

Les déclarations de M. Dennery.

Une installation modèle. — L'aménagement du central.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois du futur central qu'on doit créer rue des Archives. Nous pouvons donner aujourd'hui de nouveaux détails à ce sujet, d'après des renseignements fournis par M. Dennery, directeur du cabinet de M. Simyan.

Ce sera un central d'un modèle absolument inconnu en France. Il sera aménagé de manière à pouvoir abriter une population de 1.000 employés environ, hommes et dames. Il ne comportera pas moins de quatre étages, et le nombre des abonnés prévu est de 20.000. C'est dire qu'il sera plus puissant que Gutenberg, le plus considérable de nos centraux cependant, avec 15.000 abonnés.

Le rez-de-chaussée sera divisé en un certain

nombre de salles. On y installera une salle de repos pour les dames téléphonistes.

A ce salon sera jointe une bibliothèque, meublée sobrement mais confortablement, où les opératrices trouveront la plupart des quotidiens et des périodiques français, et quelques milliers de volumes. Les plus pressées pourront même y faire leur correspondance.

Toujours au rez-de-chaussée, une troisième salle sera réservée à la « cuisine des dames téléphonistes ». Celles dont le logement est trop éloigné auront la faculté d'y faire réchauffer ou y préparer leur repas.

Enfin, une quatrième salle sera spécialement affectée au réfectoire, avec tous les soins que réclame l'hygiène : lumière électrique, lavabos, chauffage à la vapeur, etc. Elle pourra contenir environ 200 convives.

Afin que le chef du bureau puisse exercer un contrôle de jour et de nuit sur ses employés, on a pris le parti de consacrer le premier étage du nouvel immeuble à ses appartements et à ses bureaux. On assure que ceux-ci seront clairs, nets, voire assez luxueux, et que l'abonné qui viendra réclamer y sera reçu d'une façon charmante.

Le second étage du central des Archives sera réservé aux machines : accumulateurs et appareils techniques de toutes dimensions et de toutes formes, y seront réunis et ils enverront l'énergie aux étages supérieurs.

C'est en effet aux troisième et quatrième étages que sera placé le service téléphonique proprement dit. Chaque salle sera pourvue d'un multiple de 10.000 abonnés qui seront pris partie à Gutenberg, et partie à la Roquette. Le montage des appareils exigeant un labeur d'une année, sera entrepris dans les usines électriques de l'Etat, pour être achevé sur place : en sorte que l'on espère être prêt avant deux ans et demi...

Le crédit voté pour ces travaux est de quatre millions. La moitié de cette somme sera consacrée au montage des deux multiples : un million pour chacun. Le troisième million servira à l'acquisition des machines productrices de force et des appareils. Quant au quatrième, il sera partagé entre les plus grosses entreprises : maçonnerie (600.000 fr.), serrurerie, plomberie, etc. (250.000 fr.), cimentage (205.000 fr.), chauffage, etc...

On commencera immédiatement. Les adjudications seront données à l'administration centrale, le 20 novembre.

Espérons que la réalité ne sera pas trop au-dessous des promesses administratives.



INSCRIPTION

*des Abonnés supplémentaires dans
l' " Annuaire officiel "*

Nous continuons à recevoir de nombreuses réclamations des abonnés supplémentaires au sujet de l'augmentation de leur inscription à l'annuaire, qui était naguère de 5 fr., et qui a été portée sans coup férir à 10 fr. dans le nouveau contrat avec l'agence Fallier.

Nous demandons de nouveau à l'Administration quelles ont été ses raisons d'avantager ainsi une agence de publicité aux dépens des abonnés supplémentaires ?

Nous avons fait une nouvelle démarche dans ce sens, et nous comptons recevoir bientôt une réponse satisfaisante.

Voici la dernière lettre que nous avons reçue à ce sujet :

Paris, le 11 novembre 1907.

Monsieur le Président,

Le 3 septembre dernier, par lettre n° 11110 c. j'ai eu l'honneur d'appeler votre attention sur l'anomalie résultant d'un avis relatif aux inscriptions dans l'annuaire, d'où il résulte qu'un abonné principal peut, pour 5 francs, faire inscrire une inscription supplémentaire, dont, à la rigueur, il pourrait se passer, et qui, dans bien des cas, n'est qu'un moyen de réclame grossissant inutilement l'annuaire, tandis que le titulaire d'un poste supplémentaire doit payer 10 fr. l'inscription, sans l'insertion de laquelle ses correspondants ne peuvent trouver son numéro d'inscription, et qui est donc en quelque sorte obligatoire.

Vous avez bien voulu m'assurer que vous réclameriez auprès du Sous-Secrétaire d'Etat, mais le supplément du 1^{er} octobre (qu'on me distribue aujourd'hui, la rapidité des transmissions étant la caractéristique de nos P. T. T.) reproduit le même avis.

Il est déjà assez injuste que l'inscription du poste supplémentaire ne soit pas gratuite comme celle du poste principal, mais cela passe les bornes qu'on fasse payer la même marchandise (une ligne d'insertion) 5 fr. ou 10 fr. au client, suivant qu'il est ou non abonné principal.

Je serai aise que vous voulussiez bien prendre sérieusement cette affaire en mains, afin d'éviter aux malheureux abonnés une nouvelle exaction.

Veuillez agréer, etc.

P. CRÉPY.

Le Cabinet noir

Ce qui se passe à Angers.

On a parlé bien souvent du fameux *cabinet noir*. Il faut bien croire qu'il existe toujours, malgré les protestations officielles, puisqu'on signale encore à ce sujet des faits irréfutables.

Voici en effet la lettre que vient de publier un journal de l'Ouest, le *Saintongeais* :

Des procédés récents, dont nous venons d'être victime au *Petit Courrier*, démontrent qu'il existe, dans certains bureaux de poste, des *délégués* amateurs ou officieux, violant le secret des correspondances adressées aux journaux. Voici ces faits prouvés et reconnus :

L'administration du *Petit Courrier* remarquait, depuis quelques semaines, que des lettres, particulièrement celles de la province et du département de Maine-et-Loire, lui parvenaient avec des retards considérables (4 ou 5 jours pour des parcours de 100 kilomètres). En recherchant la cause de ces retards, en examinant les enveloppes, l'administrateur du *Petit Courrier* constata que certaines lettres avaient été ouvertes ; il en informa la direction des Postes d'Angers, qui envoya au journal son receveur principal. L'administrateur du *Petit Courrier* lui remit, le 22 octobre, un paquet de cinq enveloppes, que nous considérons comme ayant été ouvertes. M. le Receveur principal reconnut que notre constatation était absolument fondée.

Le *Petit Courrier*, dans son numéro du 23 octobre, dénonçait ces actes. Ce même mercredi, avant sans doute que le ou les coupables eussent pris connaissance de notre article (le *Petit Courrier* est mis en vente et paraît le matin) on trouvait une autre lettre qui avait été ouverte. On fit immédiatement constater le fait par un inspecteur de l'administration des postes et par le Receveur principal qui reconnurent, devant l'administrateur du *Petit Courrier*, que cette violation de lettres était évidente.

Nous avons réclamé une enquête. Tels sont les faits. Ils nous semblent de nature à intéresser la dignité et la sécurité de la presse et des journalistes de tous les partis.

J.-M. SIMON,

Rédacteur au *Petit Courrier*.



Échos de Partout

Une « défaillance ».

Bien amusante la réponse que vient de nous faire l'Administration à la suite de la plainte d'un de nos abonnés que nous avions appuyée auprès d'elle.

Confessant ses torts, l'Administration avoua que l'altération éprouvée par un télégramme, contre laquelle protestait notre correspondant, était due à la *défaillance* de l'appareil récepteur.

Bien joli, le mot, et bien symptomatique aussi de l'état du matériel — même dans les télégraphes.

*
* *

Le téléphone dans l'armée allemande.

Un journal militaire allemand dit qu'il est question de doter l'infanterie allemande d'appareils téléphoniques.

Chaque compagnie d'infanterie recevrait un téléphone léger permettant l'établissement de liaisons téléphoniques. Un seul homme suffirait à porter tout le matériel d'une compagnie dans un havre-sac spécialement aménagé, y compris deux kilomètres de fil extra-léger de 1 millimètre de diamètre, enveloppe comprise, pesant seulement quatre kilogrammes au kilomètre.

Dans chaque compagnie, deux soldats seraient dressés au métier de téléphoniste.

L'appareil n'a pas plus de dix centimètres de large et peut être, ainsi qu'un microphone, porté dans une enveloppe de cuir attachable au ceinturon.

*
* *

Même aux Philippines !

En s'installant aux Philippines, les Américains n'ont évidemment pas manqué d'y installer aussitôt le téléphone ; mais ils n'y ont pas introduit leurs demoiselles téléphonistes. Celles-ci se recrutent plutôt parmi les familles les plus en vue des Philippines et ne se distinguent pas peu de leurs collègues d'autres pays. La téléphoniste de Manille se rend à la besogne accompagnée d'une dame de compagnie. Celle-ci lui apporte son déjeuner et vient la rechercher dès que le travail est terminé. C'est un grand honneur à Manille que d'être téléphoniste et cette situation ouvre les portes de la meilleure société. Il est vrai que les téléphonistes parlent l'anglais, l'espagnol et le tagil ; plusieurs connaissent de plus le chinois le japonais et autres langues orientales.

*
* *

Record de lenteur postale.

Ce n'est pas en France, c'est en Grèce !

Une lettre, expédiée du Mont-Athos, près de Salonique, a mis soixante-treize ans pour arriver à sa destination à Corfou. En effet, cette curieuse missive porte la date du 15 juin 1834 et la signature du supérieur du couvent de Saint-Denis, l'archimandrite Stefanos. Celui-ci annonce à une dame de Corfou l'envoi d'une mission composée de moines pour recueillir les souscriptions en faveur de ce couvent. Il y a de longues années que le destinataire de cette lettre n'est plus de ce monde, et c'est à son petit-fils, éditeur du journal *Elpis* (l'Espérance), à Corfou, qu'on l'a remise. La lettre ne porte sans doute aucun timbre-poste.

On voit seulement près de la suscription la marque effacée de la poste, où l'on peut à peine déchiffrer le mot Corfou, en caractères latins.

Quelles sont les circonstances mystérieuses qui ont retardé pendant trois quarts de siècle l'arrivée de cette correspondance à sa destination ? La lettre a été trouvée tout dernièrement dans un paquet postal, oublié dans un coin des archives de l'île. Le gouvernement avait saisi le paquet et avait oublié de l'ouvrir.

*
* *

Le téléphone et les sourds.

On a pu lire dernièrement dans la rubrique des tribunaux l'amusante histoire de ce sourd, dont la fillette disait :

— Papa n'entend que dans un téléphone.

Un de nos confrères est allé interviewer à ce sujet le docteur Cartaz, qui a déclaré le fait très plausible.

« Il y a, a-t-il dit, des cas de surdité qui proviennent de la sclérose de l'oreille. Il se produit alors ce que l'on appelle l'ankylose des osselets.

« Les malades de cette catégorie présentent cette particularité, qu'alors qu'ils n'entendent pas dans les circonstances normales, ils perçoivent très distinctement les sons au milieu du bruit.

« Ces sourds-là entendent par exemple très bien en chemin de fer, en voiture, en automobile ou même simplement au milieu d'une foule bruyante.

« Au téléphone, le cas doit être plus rare ; mais il est très possible, surtout lorsqu'il y a de la *friture* dans l'appareil, que le cas se produise. Les vibrations tiendraient alors le même rôle que les trépidations dont je vous ai parlé tout à l'heure. »

La *friture*, la maudite *friture* aurait donc son utilité et va être bénie des sourds, qui, grâce à elle, pourront entendre ! Malheureusement, elle ne facilite pas l'audition pour le commun des mortels.

~*~*~

MAUVAISES COMMUNICATIONS

Pourquoi entend-on mal ? — Appareils défectueux et mauvais contacts.

Les abonnés se plaignent souvent — et à juste titre — que leurs communications sont mauvaises, qu'ils entendent mal, qu'il y a de la friture, etc.

S'il est vrai qu'on souffre déjà moins de son mal lorsqu'on connaît la cause, quelques explications techniques à ce sujet seront certainement les bienvenues. Pourquoi entend-on mal ? Et comment doit-on remédier à ces imperfections ?

En ce qui concerne la difficulté de s'entendre entre deux abonnés, il y a deux cas principaux à distinguer :

1° On entend mal son correspondant, tandis qu'on est bien compris de lui ou vice-versa.

Dans ce cas la faute est ou au transmetteur (microphone) de celui qui parle, ou au téléphone récepteur de celui qui écoute. Pour savoir où gît le mal, celui des deux abonnés qui n'entend pas distinctement prendra le second récepteur à son oreille droite. S'il entend bien, alors c'est qu'il y a un défaut dans son récepteur de gauche. Si, au contraire, il n'entend pas mieux, le siège du mal doit se trouver chez son correspondant, ce dont il l'informerait. Ce dernier essaiera alors des moyens suivants : s'approcher le plus possible du microphone ; tapoter légèrement contre la boîte ; faire descendre et remonter plusieurs fois la fourchette mobile gauche de l'appareil. Si ces moyens n'amènent pas de changement, on peut en déduire que le défaut est dans le microphone même ou dans la pile qui en fait partie, et il ne reste qu'à en aviser la station centrale. Il y a toutefois lieu de faire remarquer que, dans les trois quarts des cas où l'on entend mal, cela tient uniquement au fait que *l'on parle trop loin de l'embouchure du microphone*.

2° On s'entend mal des deux côtés.

A moins que par un hasard extraordinaire le transmetteur et le récepteur soient mauvais chez l'un ou peut-être chez les deux abonnés à la fois, la cause du défaut gît dans un mauvais contact sur la ligne ou dans les appareils mis à contribution.

Il arrive parfois que l'un des abonnés, impatienté par les difficultés de la correspondance, sonne et qu'aussitôt la voix devienne normale. Le public attribue ordinairement ce phénomène au fait que la communication aurait été mal établie par la station centrale. C'est une erreur ; la station centrale ne peut que *bien établir* ou *pas du tout établir* la communication ; il n'y a pas de mi-

lieu. En réalité, la manipulation de l'appareil aura fait disparaître un mauvais contact, à moins que l'effet heureux n'ait été provoqué par l'étincelle partie au moment de la sonnerie de l'abonné.

On entend fréquemment aussi les abonnés se plaindre que la communication a été coupée intempestivement. Aux yeux de l'abonné il n'y a que la station centrale qui puisse être capable d'une perfidie ou d'une maladresse semblables ! Sans doute, il a raison quelquefois ; dans des moments de presse, semblable erreur peut facilement se commettre, mais il existe de multiples autres causes dont voici les principales :

On emploie à la station centrale, pour relier deux abonnés, deux cordons très souples portant chacun une fiche métallique à l'une de leurs extrémités. Pour conduire le courant, soit la voix à travers ces cordons, ceux-ci portent à l'intérieur deux fils métalliques très minces. Malgré un entretien soigné, ces fils, par suite d'un usage constant, se désagrègent et finissent par se rompre, interrompant ainsi le circuit. Pendant la manipulation, la jonction métallique se rétablit accidentellement et s'interrompt de nouveau par intervalles : de là ces disparitions et apparitions momentanées de la voix. Comme leur cause n'est pas perceptible à l'œil, la téléphoniste n'en a connaissance que par les réclamations de l'abonné.

Des cordons semblables relient aussi chez l'abonné les récepteurs à l'appareil. Il peut s'y produire les mêmes accidents que dans ceux de la station centrale, mais moins fréquemment, parce que, nécessitant moins de souplesse, on a pu leur donner une construction plus solide. Par contre, les petites fiches qui terminent le cordon du téléphone à chacune de ses extrémités pour le fixer à la boîte d'une part et au téléphone de l'autre, se cassent parfois par une manipulation peu soignée de l'appareil. Il arrive en outre que, par l'usage et les trépidations imperceptibles que subit ce dernier, les vis fixant ces cordons se desserrent. Si le bout du cordon ne sort pas du tenon, le contact entre la fiche et le tenon subsiste en partie, mais il devient mauvais ; la voix s'affaiblit ou même s'interrompt ; mais elle redevient par moment normale par les mouvements que l'abonné imprime à son récepteur.

Enfin une dernière cause des dérangements de cette espèce réside dans les modifications et réparations qui doivent s'exécuter sur les lignes et dans les stations centrales. Malgré tous les soins qu'on met à les exécuter, des interruptions ou des mélanges momentanés de fils sont inévitables, ce qui produit les mêmes perturbations.



La Méthode

DES

Lignes de conversation

La nouvelle méthode d'exploitation que l'administration s'apprête à généraliser, est caractérisée par l'emploi de « lignes de conversation » pour l'échange des communications de service de bureau à bureau ; par « l'appel automatique de l'abonné demandé » ; l'emploi de signaux spéciaux, pour prévenir les opératrices qu'un abonné demandé est déjà en communication ou qu'il ne répond pas ; enfin, par le multipliage général de toutes les lignes d'abonnés sur un même multiple et l'emploi de signaux lumineux comme annonceurs d'appel.

Les « lignes de conversation » permettront à deux téléphonistes appartenant à des bureaux différents de communiquer entre elles sans être obligées de s'appeler ; elles pourront entrer en communication simplement en abaissant une clef spéciale dite « clef de conversation ».

Aujourd'hui, les téléphonistes sont obligées de sonner les abonnés jusqu'à ce que ceux-ci répondent. Avec l'« appel automatique », cette manœuvre n'entraînera plus aucune perte de temps. Pour appeler un abonné, les téléphonistes n'auront en effet à appuyer qu'une seule fois sur un bouton qui restera abaissé jusqu'à ce que l'abonné décroche son récepteur ; à ce moment, le bouton d'appel se relèvera automatiquement. Le bouton d'appel abaissé actionnera la sonnerie de l'abonné demandé, avec intermittences d'arrêt, jusqu'à ce qu'il ait répondu.

Actuellement, quand un abonné demandé est déjà « en communication » ou s'il « ne répond pas », la téléphoniste doit en donner avis à sa collègue qui a reçu l'appel, ce qui entraîne une perte de temps. Avec le nouveau système, les opératrices n'auront plus de communication à échanger à ce sujet ; des signaux spéciaux les préviendront que la communication demandée ne peut être établie pour l'une ou pour l'autre des deux raisons indiquées ci-dessus.

Le Téléphone automatique

L'imperfection des systèmes actuels.

On a parlé souvent du téléphone automatique. Peut-être est-ce là l'appareil de l'avenir, mais d'un avenir encore très lointain, car actuellement

les commutateurs automatiques sont encore à l'état embryonnaire, et il serait dangereux, sinon téméraire, de se lancer à les adopter ; on courrait au devant d'un échec certain.

Parmi les inconvénients qu'on peut reprocher à ces commutateurs automatiques, on peut citer notamment :

1° D'imposer aux abonnés des manœuvres trop compliquées pour le commun des mortels ;

2° De ne pas se prêter aux réseaux téléphoniques comportant plusieurs bureaux centraux exigeant l'emploi de lignes auxiliaires, comme c'est le cas, par exemple à Paris ;

3° D'exiger quand même l'emploi de deux opératrices pour toutes les communications empruntant des circuits auxiliaires, telles que des communications urbaines ou interurbaines ;

4° De ne pas permettre l'emploi de postes greffés sur une même ligne, alors qu'il est reconnu que l'emploi de postes greffés est le seul moyen de populariser le téléphone, surtout dans les campagnes, où les lignes sont très onéreuses ;

5° De ne pas se prêter aux conversations taxées, suivant un système rationnel et économique ;

6° De coûter beaucoup comme première installation et surtout comme entretien et d'exiger un emplacement très important ;

7° De ne pas se prêter aux bureaux privés annexes, si populaires dans tous les pays où la téléphonie est prospère ;

8° De rendre très pénible l'appel d'un abonné très occupé et de diminuer le rendement des lignes auxiliaires.

Peut-être dans un temps donné, ces divers inconvénients auront-ils, la science téléphonique aidant, disparu. Mais nous n'en sommes pas encore là.

VARIÉTÉS

LES MÉFAITS DU TÉLÉPHONE

Nous relevons dans le *Nouvelliste de Nantes* cette amusante saynète qui divertira certainement nos lecteurs :

M. Semper, bonnetier, demeurant dans l'une des rues les plus fréquentées de Nantes, est assis à son bureau, et tourne, depuis dix minutes au moins, la manivelle du téléphone. Rouge, apoplectique, les trois cheveux dont son crâne peut se prévaloir sous sa calotte de velours, M. Semper fulmine :

Allô ! Allô ! Les petites oies ! Ah ! les sacrées petites oies !... Allô, Mademoiselle ! Allô, Mesde-

moiselles... Allô, répondez-donc, nom d'une cruche !... Non, mais qu'est-ce qu'elles fichent, ces dindes-là ?... Ça jabote, ça bavarde, ça lit des romans... Et ça touche cent francs par mois pour ne pas répondre aux abonnés... Allô ! Allô ! Allô !... Je vais me plaindre à l'Administration, entendez-vous, bécasses ! Parfaitement, à l'Administra...

(Prêtant l'oreille) :

Ah ! enfin, vous y êtes !

Une voix dans l'appareil. — Et vous aussi, peut-être. C'est pas trop tôt. Voilà vingt minutes que je sonne !

M. Semper. — Moi aussi, Monsieur...

La voix. — Comment, vous aussi ?... Vous n'êtes donc pas du Bureau Central ? J'ai demandé l'inspecteur...

M. Semper. — Je regrette de ne pas être l'inspecteur, Monsieur, on me nomme M. Semper...

La voix. — Zut !... Ces imbéciles-là m'ont donné la communication avec le Pape !

M. Semper. — Du tout, Monsieur ! Ne vous abusez pas, je suis Semper, bonnetier à Nantes, une des plus vieilles maisons commerciales nantaises, Monsieur !

La voix. — Eh ! retirez-vous, alors !... Allô ! Allô ! Gutenberg !...

M. Semper. — Monsieur, je...

La voix. — Allez-vous en donc, vous ! Vous me portez sur les nerfs, à la fin !

M. Semper. — Permettez, j'étais avant...

La voix. — Cré bon sens de cré bon sens, de cré bon sens ! Oui ou non, voulez-vous quitter l'appareil !

M. Semper (à qui la moularde monte de plus en plus au nez). — Ah, mais ! Ah, mais !...

La voix. — Pas d'ah, mais ! je vous ai assez vu !

M. Semper. — Vous exagérez !

La voix. — Hors d'ici !

M. Semper. — Par exemple ! Voilà qui est fort !

La voix. — Si vous ne vous en allez pas, je vous casse la figure !

M. Semper. — Oh ! Oh !

(Bruit bizarre dans l'appareil suivi d'une bordée d'injures.)

La voix. — Mille milliards de bombes ! Je viens de démolir ma sonnerie !

M. Semper (conciliant). — Voilà ce que c'est de se fâcher inutilement, Monsieur !

La voix. — Inutilement, vous trouvez, vous !... Je voudrais vous voir à ma place !

M. Semper. — Ça ne changerait rien à nos situations respectives !

La voix. — Non, mais ça changerait mon appareil qui est à remplacer.

M. Semper. — La colère n'aboutit jamais à rien...

La voix. — Je le sais du reste, souverain pontife... Mais moi, je suis comme ça... Faut que ça pète... Manie d'ancien chef d'escadron.

M. Semper (ôtant son bonnet grec). — Ah ! vous avez été officier

La voix. — Un peu... Trente-quatre ans de service, deux campagnes, trois blessures, croix, médaille, tout le tremblement, quoi !

M. Semper. — Cela est très beau d'avoir été officier... Moi, je fais dans la bonneterie...

La voix. — Pas reluisant...

M. Semper. — Sans doute, sans doute !... Qu'est-ce que vous voulez ? Il y a longtemps que ma femme et moi nous serions retirés à Vertou ou à Thouaré où nous possédons du bien ; mais l'intérêt des enfants exige que je travaille encore, vous comprenez...

La voix. — Fièrement !... Vous en avez beaucoup de ces petits Semper-là ?

M. Semper. — Non ! deux seulement ; un fils qui est au collège, et une fille de dix-neuf ans...

La voix. — A marier ?

M. Semper. — Comme de juste... Et ce ne sera pas difficile, je pense.

La voix. — Riche ?...

M. Semper. — Trois cent mille de dot.

La voix. — Jolie ?

M. Semper. — Je m'en flatte.

La voix. — Tiens ! tiens !... Moi, Sainteté...

M. Semper. — Semper, vous voulez dire...

La voix. — Semper, soit... Moi, j'ai un fils, lieutenant de hussards, pas mal non plus... Trente ans, du toupet, de l'avenir... Dites donc ?...

M. Semper. — Hein ?

La voix. — Si vous veniez prendre le thé un de ces soirs ?

M. Semper. — Accordé... Quand ?

La voix. — Mais demain, par exemple...

M. Semper. — Nous sommes d'accord, monsieur... Et je me félicite de l'heureux hasard qui nous a fait rencontrer...

La voix. — Sur la même ligne téléphonique.

Une troisième voix, pointue celle-là, surgissant à la fois des deux appareils : Allô ! Avez-vous bientôt fini de sonner ?... J'écoute...

La voix du chef d'escadron et celle de M. Semper, éclatant, terribles. — Ah ! vous voilà, vous, l'employée ! Voulez-vous nous fiche la paix ! On ne peut plus causer cinq minutes sans qu'on vous interrompe !... Fichu service !... Sale Administration !... Mais nous réclamerons, Mademoiselle, nous réclamerons !



A travers la Presse

Fantaisie humoristique.

L'entrevue de M. de Montebello et de M. Simyan a inspiré à notre confrère le *Gil Blas* l'amusante fantaisie suivante. Ne vous arrêtez pas aux premières lignes : lisez jusqu'au bout !

« Après avoir rappelé les efforts qu'il a faits pour donner satisfaction à sa clientèle de jour en jour plus nombreuse, M. Simyan a indiqué les différentes innovations dont il est l'auteur et dont la mise à exécution est prochaine.

« C'est ainsi qu'il a fait savoir que, préoccupé d'assurer nos relations épistolaires, il allait créer une sorte de vignette mobile et très curieuse, qu'il suffira de coller sur une enveloppe de lettre pour lui assurer un transport, sinon sûr et rapide, du moins probable, d'un point à l'autre du territoire. Cette vignette, à qui notre éminent Sous-Secrétaire d'Etat, toujours bien inspiré, a donné le nom ingénieux de *timbre-poste*, sera mise en vente au prix de 10 centimes, pour la France.

« D'autre part, M. Simyan a donné connaissance à ses interlocuteurs d'une découverte sensationnelle, appelée à révolutionner les rapports sociaux. Au moyen d'un fluide nouveau, l'électricité, il va être possible, grâce à M. Simyan, de transmettre en quelques minutes, de Marseille à Paris, des phrases entières. Ce message a été baptisé par notre Sous-Secrétaire d'Etat du nom de *télégramme*, et son prix de transmission fixé à 0 fr. 05 centimes le mot.

« Toujours ingénieux, M. Simyan a fait savoir ensuite qu'il allait créer des boîtes pour recevoir les lettres, des voitures pour les transporter, et, pour les remettre aux destinataires, des employés décorés spirituellement du nom de *facteurs*.

« Enfin, notre distingué Sous-Secrétaire d'Etat a eu une dernière idée, mais géniale. Grâce à ses efforts, il va être bientôt possible de converser à distance, au moyen d'un appareil que ses hautes connaissances en grec lui ont fait appeler *téléphone*. Il suffira de se pencher sur une plaque de bois, d'y parler, pour qu'un correspondant, muni d'un appareil semblable, vous entende et vous réponde par le même canal. Malheureusement, l'invention est encore embryonnaire. Il a été en effet impossible, jusqu'ici, malgré tous les efforts, d'obtenir la moindre communication. Mais on espère être plus heureux dans quelques années. Quoi qu'il en soit, il faut attendre...

« Nous aurions, d'ailleurs, mauvaise grâce à ne

pas être patients, en présence des efforts surhumains d'un Sous-Secrétaire d'Etat que l'Europe entière nous envie... »

Tribune des Abonnés

Nous avons reçu la lettre suivante, qui intéresse toutes les victimes des accidents téléphoniques :

Bordeaux, le 10 octobre 1907.

Monsieur le Président de l'Association des Abonnés au Téléphone,

Nous croyons devoir porter à votre connaissance le fait suivant qui intéressera sans doute vos lecteurs ou les abonnés au téléphone qui, comme nous, sont victimes de la lenteur ou de l'inertie de l'Administration.

Le 3 octobre courant, à la suite d'un orage qui s'est abattu sur Bordeaux, notre appareil téléphonique n'a plus fonctionné.

Nous avons immédiatement réclamé le rétablissement de notre ligne, empruntant à cet effet la cabine d'un voisin complaisant.

Le 8 octobre, n'ayant obtenu aucune réponse, ni visite d'un employé quelconque de l'Administration, nous avons adressé à M. le Directeur des postes et des télégraphes, service des téléphones à Bordeaux, la lettre dont inclus copie.

Aujourd'hui encore, 10 octobre, sept jours après l'accident, notre ligne n'est pas rétablie et — suprême ironie, — lorsque nos commettants nous réclament, au lieu de leur faire connaître loyalement et honnêtement le motif de notre silence, les demoiselles du téléphone se contentent de dire : « L'abonné ne répond pas ! »

Le fait se passe de commentaires ! Cependant, s'il vous était possible d'apporter un remède à notre triste situation en appuyant de votre haute influence la réclamation que nous adressons aujourd'hui même à M. le Ministre des postes et des télégraphes, et dont inclus copie, nous vous serions très reconnaissants.

Avec nos remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

LES NEVEUX DE GALIBERT ET VARON.

A la suite des démarches faites par l'Association dès le reçu de cette lettre, nos adhérents reçurent prompt satisfaction, ainsi qu'on le verra par la lettre suivante :

Bordeaux, le 15 octobre 1907.

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception

de votre lettre du 11 courant et le plaisir de vous informer que, depuis hier 14 courant, nos communications téléphoniques sont enfin rétablies !

Nous avons lieu de croire que cela est dû à votre aimable intervention, nous vous adressons à cet effet nos sincères remerciements.

Aujourd'hui, comme épilogue, nous présentons à M. le Directeur des postes et des télégraphes la carte à payer (inclus copie de notre lettre), se traduisant par la somme de six francs dont nous demandons la déduction sur le montant de notre abonnement.

Sommes-nous dans notre droit ?

Nous avons lieu de le croire, si nous nous en rapportons aux indications fournies par le livre qui est distribué chaque année aux abonnés par le ministère des travaux publics, des postes et des télégraphes.

Page 6, au chapitre *Réclamations*, il est dit :

« Lorsqu'un abonné éprouve dans l'échange de ses communications des difficultés persistantes qui semblent provenir d'un dérangement des appareils ou de sa ligne, il s'adresse à la surveillante ou au receveur du bureau auquel il est relié pour en demander la réparation. »

Et plus loin, on ajoute :

« Toute difficulté dans les communications téléphoniques, si elle est de nature à justifier l'exonération partielle ou totale de la taxe, doit être signalée séance tenante à la téléphoniste du bureau central. »

Nous vous serions reconnaissants de nous fixer à ce sujet, et, avec nos remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

LES NEVEUX DE GALIBERT ET VARON.

Nous estimons de notre côté que nos correspondants sont dans leur droit, et nous avons insisté de nouveau auprès de l'Administration pour que satisfaction leur soit accordée.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Publications éditées par la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses principales gares et bureaux succursales.

LE LIVRET-GUIDE ILLUSTRÉ

(Notices, Tarifs, Horaires) 0 fr. 30 (franco : 0 fr. 50)

Albums de Photographies

Souvenir de mon voyage en Touraine . . . 1 fr. (franco : 1 fr. 10)
Touraine, Bretagne, Auvergne . . . 0 fr. 20 (franco : 0 fr. 25)
Cartes postales illustrées : La Touraine et ses châteaux ; 2 séries de 6 cartes chacune, la série . . . 0 fr. 30 (franco : 0 fr. 35)

Brochures illustrées à 0 fr. 10 (franco : 0 fr. 15)

Le Cantal
Le Berry (au pays de George Sand)
La Bretagne
L'Aude

La Touraine
Les Gorges du Tarn
Poitou, Angoumois
Excursions en France
Rouergue et Albigeois

Itinéraires géographiques à 0 fr. 10 (franco : 0 fr. 15)

de Tours à Nantes	de Tours à Angoulême
de Nantes à Landerneau et embts	d'Angoulême à Bordeaux
d'Orléans à Limoges	de Tours à Vierzon
de Limoges à Clermont-Ferrand	de Tours à Montluçon
avec embt de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore	de Limoges à Agen
de St-Denis p. Martel à Arvant	de Limoges à Montauban
ligno du Cantal	d'Eygurande à Aurillac

Les affiches illustrées publiées par la Compagnie d'Orléans sont également mises en vente; s'adresser à l'Administration Centrale, Bureau de la Publicité, 1, Place Valhubert, Paris.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Relations directes entre Paris et l'Italie

Les billets d'aller et retour de Paris en Italie, via Mont-Cenis et via Simplon, indiqués ci-après, sont délivrés toute l'année, à la gare de Paris, dans les bureaux succursales et dans les Agences de voyages.

1^{re} via Mont-Cenis :

Billets d'aller et retour :

	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.	
de Paris à Turin . . .	147 f »	106 f 15	69 f 25	Validité : 30 jours
ou Milan . . .	164 80	116 75	»	
ou Gênes . . .	169 80	121 40	»	
vice-versa Venise . . .	217 75	151 95	»	Validité : 45 jours
Florence . . .	218 70	152 80	»	
Rome . . .	245 70	168 90	»	
Naples . . .	261 60	179 80	»	

La durée de validité des billets valables 30 jours peut être prolongée de 15 jours, et celle des billets valables 45 jours peut être prolongée de 22 jours moyennant le paiement d'un supplément. (Cette prolongation ne peut être accordée que par les gares de départ et de destination du billet).

D'autre part, la durée de validité des billets Paris-Turin est portée gratuitement à 60 jours lorsque les voyageurs prennent, à Paris, un billet de voyage circulaire intérieur italien, conjointement avec le billet d'aller et retour Paris-Turin, ou lorsqu'ils justifient avoir pris à Turin, soit un billet circulaire italien, soit un billet d'abonnement spécial italien, soit un billet d'aller et retour combiné italien.

2^o via Simplon :

Billets d'aller et retour :

	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	
de Paris à Domodossola . . .	125 f »	89 f 40	Validité 30 jours
ou Milan . . .	148 55	105 95	
vice-versa Venise . . .	201 25	142 85	

La durée de validité des billets d'aller et retour Paris-Milan et Paris-Venise peut être prolongée de 15 jours moyennant le paiement d'un supplément.

La validité des billets d'aller et retour Paris-Domodossola est portée gratuitement à 60 jours lorsque le voyageur justifie avoir pris à Domodossola, soit un billet circulaire italien, soit un abonnement spécial italien, soit un billet d'aller et retour combiné italien.

Arrêts facultatifs. — Enregistrement direct des bagages.

Franchise de 30 kil. de bagages sur le parcours P.-L.-M. Aucune franchise en Suisse et en Italie.

Des trains à marche très rapide et des trains de luxe mettent en relation Paris et les grandes villes italiennes par le Mont-Cenis et par le Simplon. Ces trains sont composés de splendides et confortables voitures à boggies. — Trajet direct (via Simplon) de Paris à Milan en 15 heures 1/2, à Venise en 20 heures 1/2, à Rome en 31 heures.

REMISES A NOS ADHÉRENTS

Accessoires de cotillon

C. Lafon (Au Cotillon universel), 120, r. Amelot, tél. 263-26. — Rem. 10 %.

Accessoires de pharmacie.

V. Bontemps, 20, r. des Francs-Bourgeois, tél. 266-15.

Agences commerciales

R. de Beaulincourt (Excel Trading Office), 54, rue de Bondy, tél. 434-55. — Remise sur les achats faits par son entremise.

Apéritifs sans alcool

Ferments apéritifs, 2, rue des Fossés-Saint-Bernard. Tél. 824-00. — Remise.

Appareils de désinfection

Guasco, 183, rue de Javel. Téléph. 730-16. Remise.

Appareils d'éclairage et chauffage

A. Grenier, 15, faubourg Montmartre, tél. 250-23. — Remise importante.

Appartements à louer

M^{me} Bourgeois, grands appartements meublés, 52, rue François I^{er} (Champs-Élysées), tél. 675-86.

Arquebusiers

L. Chobert, 16, rue Lafayette, tél. 140-54. — 10 % sur la plupart des articles.

Articles de pêche

J.-B. Charbonnier, A l'Ancre d'Or, 32, rue Turbigo, tél. 119-56. — 10 %.

Assainissement des appartements

Brûleur Guasco, pour ôter mauvaises odeurs et contre maladies contagieuses. 183, rue de Javel. Téléph. 730-16. Voir aussi Désinfection. — Remise.

Automobiles et vélocipèdes

G. Coulon, 86, rue Chevallier (Levallois-Perret). Pièces détachées pour la vélocipédie, machines complètes. — 5 %.

Agence parisienne de la marque Cotteureau, 6, rue Poisson, tél. 553-55. — 15 % sur cycles.

Kléber-Forest, 6, rue Poisson, cycles Saving, machines à coudre, tél. 586-92. — 10 %.

R. Dumoulin, 18, rue de Normandie (Asnières). Tél. 263. — Huiles et graisses spéciales pour automobiles. — 10 %.

Garage Malakoff, 69, avenue Malakoff, tél. 675-74. — 10 % sur réparations d'automobiles.

Jules Lamy, 93, rue Saint-Sauveur, tél. 923-05. Fabrique de tri-porteurs cycles et automobiles. Remise.

Bandages, Bas varices, Ceintures

Marie frères, 108, rue de Rivoli, tél. 214-18. — 20 % sur tous articles.

J. Lagny, fabricant breveté S. G. D. G., 26, avenue de Neuilly (Neuilly-Paris), tél. 552-22. — 10 %.

Puinel, fabricant breveté S. G. D. G., 179, faubourg Saint-Honoré (en face l'hôpital Beaujon), tél. 559-58. — 10 %.

Bières

Albert Roche, 17, rue Mathis, tél. 431-51. Bière supérieure de la Brasserie des Flandres (hors concours) ; Bière de la « Tour Carrée » ; Bière de la « Moissonneuse ». — 10 %.

Bois et Charbons

Magnant, 11, rue Boucary, bois, charbons, coke. — Remise aux membres de l'Association.

Blanchisserie

L. Hardot, 69, rue de Paris, tél. 95. (Boulogne-sur-Seine). — 5 %.

Bronzes d'art

Pinédo, statuaire moderne (fabricant), 137, rue Vieille-du-Temple, tél. 319-13. — 10 %.

P. Gabreau, 40, rue Louis-Blanc, tél. 420-58. — 10 % sur les œuvres de Barye-Jacquemart, etc.

Cafés, Thés, Chocolats

Caviezel, 52, boulevard de la Chapelle, tél. 406-88.

Cafés Jouve, 8, boulevard Bonne-Nouvelle, tél. 322-12. — 10 %.

Compagnie Française des produits « Fixater », 4, rue de Mondovi, tél. 233-40. — 5 % sur le chocolat au lait en bouteilles « Mondia ».

Corcellet (Au Gourmand), cafés, 18, avenue de l'Opéra, tél. 239-88. — 5 %.

Mexicaine Moran, 44, r. Taibout, café, chocolat, servis chauds, tél. 126-27.

Chapellerie, Cannes, Parapluies

Clément (Chapellerie Anglaise), 117, rue Réaumur, tél. 221-42. — 10 %.

Coffres-Forts

La Sécurité, 20, Passage des Panoramas. — Remise à nos adhérents.

Couverture, Plomberie

Gruin, 40, rue de Malte, tél. 931-66. — 10 % (excepté sur les métaux).

Déménagements

L. Delagrangé, 209, rue de Crimée, tél. 413-72. — 5 %.

Mossard, 70, rue Fazilleau (Levallois-Perret), tél. 27. — 5 %.

Walon, 106, rue Lafayette, tél. 423-66. — Forte remise.

Dentistes

Alexis Carpentier, 7, rue de Chabrol. — Remise aux adhérents, 20 % sur prothèse ; 10 % sur soins.

Désinfection à domicile

Sanatorium d'Auteuil. Proc. Guasco, 183, r. de Javel. T. 730-16. — Rem.

Drogueries vétérinaires

Droguerie vétérinaire du Château-Rouge, 38, rue de Clignancourt, tél. 429-87. — 10 %.

Epuration de literie

Sanatorium d'Auteuil, 183, rue de Javel. tél. 730-16. — Remise.

Ferments purs de raisins

Ferments Français, 2, rue des Fossés Saint-Bernard. T. 824-00. — Remise.

Fonds de commerces

Dagory, 13, boulevard Saint-Denis. — Vente et achat de fonds de commerces, industries, usines. Association. Rien à payer d'avance. Tél. 303-42. — Remise 10 %.

Fournitures dentaires

G. Carre, 7, boulevard Beaumarchais. — 10 % aux dentistes adhérents.

Fourrures

G. Piperaud, 82, boulevard de Sébastopol, tél. 213-06. — 10 %.

Fumisterie

G. Henry, 11, rue de Steinkerque, tél. 425-55. — 5 %.

Huiles et Graisses industrielles

R. Dumoulin, 18, rue de Normandie, tél. Asnières 263. — 10 %.

Huiles et Savons

Aux Oliviers de Provence, 3, rue de Tombouctou, tél. 406-88. — 10 %.

Imprimerie et Publicité

Ploton et Chave, de Saint-Etienne. — P. Jourdan, agent général, 61, rue Condorcet, tél. 288-99. — 5 %.

Instruments de pesage

Pascal et Rebière, 3, rue des Innocents, tél. 316-28. — 10 %.

Lavabos et Robinetterie

E. Poincet (L'hygiène moderne), 20 et 27, r. de Cottes, tél. 905-83. — 10 %.

Location pour bals et soirées

Tournant et C^{ie}, 29, rue Copernic (Place Victor-Hugo), tél. 510-22. — 5 %.

Location de voitures

L. Avitabile, 31, rue Saint-Didier, tél. 690-54. — Remise de fr. 20 et 30 par mois sur les équipages.

Machines à écrire

Péray (machines Manhattan), 3 bis, rue Bleue, tél. 308-84. — 10 %.

Blanchard, (Machines à écrire d'occasion) et fournitures, 113, Bd Richard Lenoir, téléphone 930-94.

Machines à glace

Eug. Clar, constructeur, 70, rue Saint-Lazare, tél. 134-54. — Rem. spéc.

Masseurs

F. Roux, 16, rue Saint-Ferdinand, tél. 508-49.

Moteurs-Canots

Dalifol et C^{ie}, île de la Jatte (Neuilly), tél. 332.

Papeterie-Imprimerie

R. Besson, 66, r. Turbigo, t. 312-84. — 10 % sur les impres. seulement. Imprimerie Moderne stéphanoise, Jourdan, 61, rue Condorcet, Paris, et Saint-Etienne, 4, rue du Grand-Moulin. — Remise.

Pharmacies

Fiévet, 53, rue Réaumur, tél. 145-77. — Remise 10 % sur les spécialités de la maison.

G. Vincent (pharmacie Centrale du Gros Caillou), 104, rue Saint-Dominique. — 10 % (sauf sur les spécialités, eaux minérales, huile de foie de morue).

C. Jacob (pharmacie Langloberet), 55, rue des Petits-Champs, tél. 300-73. — 10 % (sauf sur les spécialités étrangères à la maison, eaux minérales, acide borique).

C. Velpy (pharmacie Cadet Gassicourt), 6, rue de Marengo, tél. 322-59. — 10 % (sauf sur les spécialités étrangères à la maison et les eaux minérales).

Photographies

Anthony's, 44, rue Pasquier, tél. 322-85.

Paul Berger, 62, rue Caumartin, tél. 269-17. — 10 %.

Poissonneries

L. Voss, 44, rue de Longchamps, tél. 684-51. — 7 fr. 50 %.

Pose, nettoyage et garde de tapis

Chevalier, 3 bis, rue Blotière, tél. 715-56.

Pulvérisateurs

Ch. Vaast, 22, r de l'Odéon, t. 810-38. — 20 % sur le pulvérisateur Vaast.

Tailleurs

Caralp, 1 et 3, rue Laffitte, tél. 299-31. — 10 % au comptant.

Tapissiers

Brossard, 6, rue de Chantilly, tél. 317-21. — Remise 5 % aux adhérents.

Vins

Grande Union Viticole de France, 85, rue Richelieu, Téléphone 126-22. — Remise 10 % aux adhérents.

TÉLÉPHONE
428-67

G. DEGUELDRE

29, rue Bouchardon, 29, PARIS

Chantiers à Aubervilliers et à Paris

Charbons, Cokes, Bois

Spécialité d'Anthracites anglais du pays de Galles
et Charbons pour Calorifères
et Appareils à basse pression.

DEMANDER TARIF PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉS

AUX Deux Saisons

Fourrures & Pelleteries

JAQUETTES,

ÉTOLES DE FOURRURES, ETC.



Demander le catalogue illustré
à M. PIPERAUD, fourreur,
82, Boulevard de Sébastopol,
PARIS III.

TÉLÉPHONE 213-06

REMISE de 10 % à Messieurs les
Membres de l'Association sur pré-
sentation de leur carte.

"THE POPULAR FILTER"

J.-E. CHARON

FABRICANT

Breveté en France et à l'Etranger

10, rue de la Mare, PARIS (XX^e)

PRIME absolument gratuite

OFFERTE AUX ADHÉRENTS

La carte d'identité remise à nos adhérents
comporte un emplacement réservé à la photo-
graphie du titulaire.

Par suite d'un accord intervenu entre l'un des
plus habiles photographes de Paris,

M. ANTHONY'S, 44, rue Pasquier
(GARE SAINT-LAZARE)

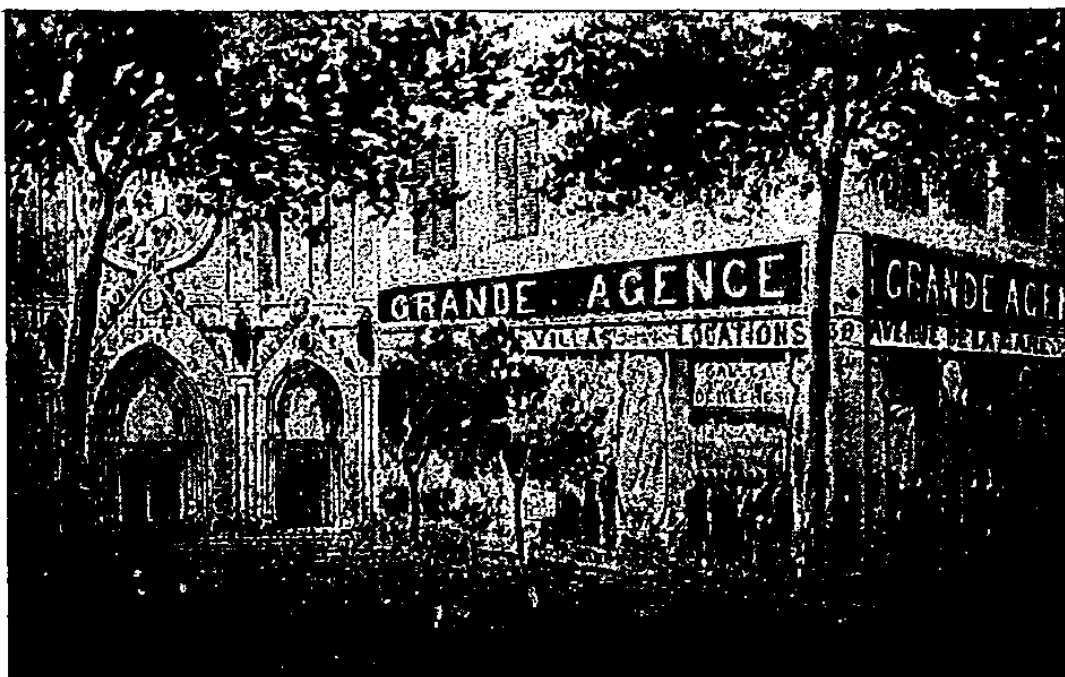
et l'Association, nous pouvons offrir gracieuse-
ment à tous les adhérents, la photographie qui
doit être apposée sur cette carte.

Se présenter muni de la carte d'identité à la

PHOTOGRAPHIE D'ART
ANTHONY'S

44, Rue Pasquier (En face la Cour de Rome)
(GARE SAINT-LAZARE)

TELEPHONE : 322.85



Salle de Dépêches. ♦ Renseignements Gratuits.

Le Gérant, NOËL TEXIER.

Grande Agence

NICE, 39, Avenue de la Gare, NICE

TÉLÉPHONE 10-13

MAISON DE PREMIER ORDRE
pour Renseignements à la Colonie étrangère

LOCATION DE VILLAS ET APPARTEMENTS

VENTES de Propriétés et de Fonds de Commerce, Hôtels, Pensions, etc.

La Rochelle, Imprimerie Nouvelle Noël Texier.